

CREDIT RURAL DE GUINEE

**RECRUTEMENT D'UN (E) CONSULTANT(E)
POUR LA MISE EN PLACE ET LA MISE EN
ŒUVRE DU WARRANTAGE AU CREDIT
RURAL DE GUINEE DANS LE CADRE DU
PROJET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE DU
BASSIN ARACHIDIER DE DABOLA.**

TERMES DE REFERENCE DE LA MISSION

Novembre 2022

Contexte et justification de la mission

La Guinée, comme dans de nombreux pays de l'Afrique de l'Ouest, le secteur agricole constitue le principal secteur porteur de l'économie en tant que premier pourvoyeur d'emploi - représentant 70 % de la population active - et principale source de revenus des agriculteurs et des agricultrices. Le mouvement paysan est très dynamique et l'économie rurale est caractérisée par une grande diversité de spéculations.

Avec une pluviométrie de 400 milliards de m³ d'eau par an, un potentiel en terres

arables évalué à 6,2 millions ha, un domaine irrigable de 364 000 ha, un ensoleillement favorable à la production de dizaines de spéculations en saison et en contre-saison, 300 km de côtes sur l'Océan Atlantique, des ressources halieutiques inestimables, et des conditions climatiques propices à la production et la reproduction de plusieurs espèces et races animales, la Guinée se positionne comme le Pays au meilleur potentiel agricole en Afrique de l'Ouest.

Cependant, des contraintes d'ordre structurelles, telles que les difficultés de gestion de la production agricole par les OP et leurs membres (stockage, transformation, commercialisation), font obstacle au développement du système agricole donnant lieu à de faibles revenus. Ces contraintes minimisent les capacités des producteurs et des productrices à investir dans l'achat d'intrants agricoles nécessaires pour la prochaine campagne ; ou ne permettent pas de satisfaire leurs besoins essentiels en liquidité au moment de la récolte (achat de nourriture, soins médicaux, éducation des enfants, cérémonies, etc.), ce qui les oblige à brader la production à des prix très faibles. Ce phénomène expose le Pays à des pénuries alimentaires en période de soudure (juillet-septembre), dans l'attente de la récolte suivante. Acheter des produits vivriers à des prix très élevés à la soudure risque de renforcer l'endettement de leurs ménages.

Par ailleurs, les petits producteurs et productrices ont régulièrement recours au système de crédit traditionnel octroyé par les commerçants - à des conditions défavorables et dont le remboursement est généralement effectué en nature - pour financer leur achat d'intrants (engrais, semences, produits phytosanitaires, etc.) en début de campagne. Ce phénomène provoque l'endettement des ménages ruraux.

En réponse à ces problèmes, certains groupements ont notamment mené des opérations d'octroi de crédits avec l'appui des institutions de micro finance, afin de financer des activités génératrices de

revenus parallèles à l'activité agricole, telles que la transformation artisanale ou le petit commerce.

Certaines localités de Guinée ont même expérimenté le système des banques de céréales villageoises. Ce système n'a pas fonctionné. En effet, ce mécanisme consistait à l'achat direct de la production au plus haut prix du marché plutôt qu'au plus bas, puis à la revente aux producteurs membres des banques de céréales à des prix inférieurs au prix du marché en période de soudure. Cependant, au fil du temps, cette pratique a servi les intérêts personnels plutôt que collectifs et donné lieu à des impayés, ayant conduit à la faillite généralisée des banques de céréales dans certaines régions.

Récemment, Le Gouvernement Guinéen avec l'appui financier de l'Agence Française de Développement (AFD) a initié le Projet de Développement Agricole du Bassin Arachidier de Dabola (PDABAD) d'une durée de cinq (5) ans. Ce projet couvre le bassin arachidier de Dabola qui est l'un des principaux en Guinée, correspondant au pôle E et à l'extrémité Ouest du pôle F de développement agricole (Minagri, 2013) qui est à cheval sur les Préfectures de Dabola, Dinguiraye, Faranah et Kouroussa, en zone soudano-guinéenne, entre le Plateau du Oulada (Est) et le Piémont foutanien (Ouest). Le projet couvre quinze dix-huit (18) communes réparties entre ces quatre préfectures.

Dans ce bassin, plusieurs interventions ont été faites par les partenaires en vue d'améliorer le niveau des rendements des producteurs et satisfaire la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Malgré ces interventions, les résultats sont restés toujours insuffisants dans la zone et les Unités de Production (UP) se transforment en d'autres producteurs ce qui génère un risque d'abandon de la production arachidière.

L'objectif général du projet est de : « soutenir le développement agricole dans le bassin arachidier de Haute Guinée Ouest à travers différents appuis (promouvoir l'intensification agro-écologique : conseil agricole et innovation ; faciliter l'accès aux crédits agricoles dont le warrantage ; appuyer la diversification agro-sylvo-pastorale et renforcer la résilience des UP ; soutenir la définition et la mise en œuvre des politiques publiques agricoles).

Du nombre de ces composantes du projet, les volets formation, accès aux crédits et le Warrantage ont été confiés au CRG, eu égard à son expérience dans les domaines concernés et sa couverture nationale.

C'est dans ce contexte que le crédit rural de guinée qui est une

	<p>institution de microfinance fondée sur la solidarité de ses membres et qui a pour mission de fournir à ceux-ci des services financiers et non financiers à travers la recherche et le développement des produits et services adaptés, la collecte de l'épargne et l'octroi de crédit, l'accompagnement de ses membres dans la réalisation des activités génératrices de revenus, souhaite apporter son concours à travers le développement et la promotion du warrantage, que le CRG pratique déjà dans d'autres régions que celle du projet.</p> <p>Le warrantage, ou crédit stockage, est en effet un système de crédit rural qui consiste, pour une organisation paysanne (OP) et/ou ses membres, à obtenir un prêt en mettant en garantie un produit agricole non périssable (mil, sorgho, riz, maïs, sésame, gombo, arachide, etc.) susceptible d'augmenter de valeur entre le déblocage et le remboursement du prêt.</p> <p>Les présents termes de référence sont proposés pour le recrutement d'un consultant, qui sur la base d'un diagnostic national et d'un benchmark régional, proposera la mise en place d'une offre de warrantage du CRG, justifiera la pertinence de la bonification de ces crédits et la formation des acteurs pour sa mise en œuvre</p>
Objectif général	L'objectif général de la mission est de mettre en place le warrantage, justifier la bonification des crédits et assurer une formation visant à renforcer les capacités des acteurs dans la stratégie de sa mise en œuvre.
Objectifs spécifiques	<p>La mission consistera de façon spécifique à :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Décrire et évaluer la pratique du warrantage par le CRG - Identifier les besoins de warrantage, les facteurs favorables et les contraintes à son développement, sur la zone du projet PDABAD - Faire un benchmark à l'échelle de la sous-région des expériences de warrantage (notamment Bénin et Burkina Faso) et en dégager les bonnes pratiques - Proposer sur cette base, un modèle de crédit warrantage adapté que pourrait développer le CRG dans le cadre du projet PDABAD ; - Justifier la pertinence de la bonification des crédits warrantage ; - Développer les outils de gestion du warrantage ; - Renforcer les capacités des parties prenantes - Mettre en place un dispositif de suivi évaluation du warrantage
Finalité de l'activité	La finalité de cette activité est de faciliter l'accès au crédit pour les organisations paysannes (OP) tout en leur permettant de pouvoir vendre leur récolte à des prix suffisamment rémunérateurs à travers le warrantage.
Résultats attendus	<p>A la suite de la mission les résultats suivants sont attendus :</p> <p>Un système de warrantage adapté à la zone du projet mis en place ;</p> <p>La bonification des crédits warrantage justifiée ;</p>

	<p>Un manuel de crédit et des outils de gestion du warrantage développés, support des opérations de warrantage pour le personnel du CRG; Les acteurs sont formés pour la mise en œuvre du système. Existence d'un dispositif de suivi évaluation du warrantage</p>
<p>Tâches du consultant</p>	<p>La mission sera assurée avec professionnalisme et le volet formation des dirigeants des OP sera animé avec une approche andragogique, notamment avec la technique de la formation des adultes. Le consultant sera chargé de :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Fournir un rapport d'étude préalable présentant : <ol style="list-style-type: none"> a) Le résultat du benchmark régional, sur la base d'une étude bibliographique et de l'expérience du consultant b) La description des activités de warrantage menées par le CRG, en Guinée, et son analyse c) Les besoins de warrantage, les facteurs favorables et les contraintes à son développement, dans la zone du Projet d) L'analyse de la justification de la bonification du warrantage e) Des recommandations sur la méthodologie de warrantage à mettre en œuvre par le CRG dans le cadre du PDABAD 2) Développer le manuel de crédit et les outils de gestion du warrantage ; 3) Concevoir/préparer les supports de formations (module de formation, guide du formateur, cahier de participant et questionnaires d'évaluation) ; 4) Préparer et animer les sessions de formation des acteurs sur le warrantage (dirigeants des OP, personnel et élus du CRG, acteurs du PDABAD) pour une phase test; <p>La formation initiale sera conçue de telle manière que le personnel du CRG soit en mesure de former les dirigeants d'autres OP que celles formées par le consultant</p> <p>Produire le rapport de formation, y compris la synthèse des évaluations et les recommandations.</p> <ol style="list-style-type: none"> 5) Evaluation de la phase test, recommandations et formation complémentaire 6) Mettre en place un dispositif de suivi évaluation de l'activité de warrantage 7) Rédaction d'un court rapport final
<p>Durée</p>	<p>La durée totale de la mission est de trente (30) jours facturables à compter de la signature du contrat jusqu'au dépôt du rapport final. II: La mission se déroulera en plusieurs étapes :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Une première mission de 10 jours, se concluant par la remise du rapport d'étude préalable. 2) Une seconde mission de 12 jours, se concluant par la remise du manuel de crédit, des outils de gestion et la formation initiale du personnel du CRG et des dirigeants des OP sélectionnées, pour une

	<p>phase test</p> <p>3) Une troisième mission de 8 jours, se concluant par la remise du dispositif de suivi évaluation, des conseils écrits, la mise à jour éventuelle du manuel de crédit et des outils de gestion, une formation complémentaire</p> <p>Le consultant intégrera dans son offre financière les délais de route.</p>
<p>Profil recherché</p>	<p>Il est recherché pour ce mandat un consultant :</p> <p>Disposant d'au moins d'un BAC+5 en développement rural, économie, agroéconomiste, sciences humaines et sociales, et autres profils pertinents ;</p> <p>Avoir au moins 10 ans d'expérience dans le domaine de la micro finance</p> <p>Et avoir une expérience réussie d'au moins trois ans cumulée dans le domaine de la conception, de la mise en place et le suivi des opérations de warrantage en Afrique de l'Ouest.</p> <p>Ou présenter deux ou plusieurs expériences réussies dans le domaine du warrantage, pour une expérience cumulée d'au moins cinq années</p> <p>Avoir des compétences en conception de supports et en animation de formation ;</p> <p>Être disposé à assurer cette prestation en milieu rural notamment la partie formation, et se rendre à Dabola</p>
<p>Livrables</p>	<p>Il est demandé en version électronique et/ou en version papier:</p> <ul style="list-style-type: none"> - Rapport d'étude préalable (cf. contenu plus haut) - Dispositif de suivi évaluation des opérations de warrantage - Manuel de crédit et outils de gestion du warrantage - Modules de formation des dirigeants des OP, du personnel du CRG et des acteurs du Projet ; Guide du formateur, - Rapport de formation des acteurs sur le warrantage, comprenant les listes des participants et questionnaire d'évaluation des formations remplis - Rapport final, incluant une évaluation de la phase test, conseils pour la suite et éventuelles nouvelles versions du manuel de crédit et des outils de gestion

<p>Critères de sélection des offres</p>	<p>Pour sélectionner les prestataires, les critères de base sont les suivants : 80 points pour l'offre technique et 20 points pour l'offre financière.</p> <p>Offre technique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Compréhension des objectifs de la mission, du travail demandé et adaptation de la mission au contexte: 20 points ; - Méthodologie d'intervention et contenu de la formation : 20 points - Planning d'intervention : 10 points ; - CV proposé : diplôme en économie, agro-économie, finance 5 points ; expérience dans la conduite de missions similaires au warrantage 10 points ; expérience professionnelle dans le milieu bancaire / de la microfinance 10 points ; expérience dans la conduite / animation de formations 5 points <p>Toutefois, le commanditaire se réserve le droit d'introduire d'autres critères jugés pertinents à ses yeux au cours du processus de sélection.</p>
<p>Clauses particulières</p>	<p>La mission se déroulera à Conakry et dans les zones de couverture du projet (Région de Dabola);</p> <p>Le client et donneur d'ordre est le CRG avec l'avis préalable de l'UCP et la validation des contrats par l'AFD; c'est lui qui signera le contrat et assurera les paiements conformément aux clauses contractuelles qui seront convenues ;</p> <p>La formation sera assurée à Dabola.</p>
<p>Contenu de l'offre</p>	<p>Le consultant devra soumettre une offre technique et financière sur support en version papier ou version électronique aux adresses suivantes qui sont mentionnées ci-dessous.</p> <p>L'offre technique devra comprendre :</p> <ul style="list-style-type: none"> Commentaires et analyse critique des TDR ; Compréhension du mandat (contexte, objectifs, attentes ou résultat) ; L'approche méthodologique à utiliser pour assurer la prestation ; Les grandes lignes du contenu de la formation qu'il compte dispenser, et donc les syllabus des modules de formation ; Le calendrier détaillé d'intervention depuis la première tâche, jusqu'à la dernière tâche ; y compris le calendrier de la formation prévue ; Le (les) curriculum vitae (CV) du/des consultants affectés à la mission <p>L'offre financière devra comprendre :</p> <ul style="list-style-type: none"> Le détail des honoraires (unité, nombre, coût unitaire, coût total par ligne budgétaire et montant total de la proposition) Le détail des autres frais (transport et déplacement, hébergement, restauration, frais de secrétariat, etc.).
<p>Date et lieu de soumission</p>	<p>Date limite de soumission : 20 jours à compter de la réception des présents TDR ;</p>

<p>des offres</p>	<p>Les dossiers doivent être adressés à « Monsieur le Directeur général du crédit rural de Guinée » avec la mention « Recrutement d'un consultant pour la mise en place du Warrantage ».</p> <p>Lieu de dépôt : siège du CRG (Kaloum à l'immeuble SALL)</p> <p>Période de démarrage probable pour la mission : 01 02 2023</p>
<p>Personne à contacter en cas de besoin</p>	<p>: BAH Ibrahima Labé (Responsable Partenariats et Développement des PME)</p> <p>Tel : 622 17 74 66</p> <p>E-mail : ibrahima.bah@creditruralgn.com ibrilab63@gmail.com</p>
<p>Dispositions finales</p>	<p>Les soumissionnaires restent engagés par les offres techniques et financières sur une période de 90 jours à compter de la date limite de dépôt des offres ;</p> <p>Le Crédit Rural de Guinée se réserve le droit de ne pas donner suite à tout ou partie du présent appel d'offre ou de repousser la date limite de dépôt ;</p> <p>Tout dossier déposé dans le cadre du présent appel reste la propriété du CRG et ne pourra en aucun cas être rendu au soumissionnaire.</p> <p>Seul le candidat retenu sera systématiquement contacté. Il appartient aux autres candidats de prendre attache avec le CRG, pour avoir les informations sur les résultats du dépouillement.</p> <p>Toutes les propositions sont soumises à l'avis technique du CRG, qui les partagera avec l'Unité de Coordination du Projet (UCP), pour son avis préalable.</p> <p>les contrats aussi sont soumis à l'accord du CRG qui se réserve le droit de regarder les offres techniques et financières en dernier ressort.</p>